

***Séance extraordinaire du
Conseil scolaire fransaskois***
Le mardi 18 février 2014 (19 h)
audioconférence
Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Élisabeth Perreault, Région n° 9 de l'école St-Isidore
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde (de Bellegarde)
Simone Couture, Région n° 2 de La Vieille
Papi Tshiswaka, Région n° 3 de Regina (de Regina)
André Denis, Région n° 4 de l'école Providence
Nadine Penney, Région n° 7 de Prince Albert

Les membres suivants du Conseil sont absents :

Yvan LeBel, Région n°5 de Saskatoon
Denis Marchildon, Région n° 6 de Zenon Park
Michèle Bossé, Région n° 8 des Battlefords

Les membres suivants du personnel sont présents :

Ronald Ajavon, surintendant des affaires et trésorier, CÉF
Siriki Diabagaté, directeur des finances, CÉF
Michelle Arseneault, secrétaire générale du CSF

La secrétaire du CSF confirme le consentement unanime des membres du CSF de la tenue de la séance extraordinaire à l'exception de la conseillère Michèle Bossé pour des raisons exceptionnelles.

I OUVERTURE

1.1 Bienvenue et pensée du jour

La présidence constate le quorum et appelle à l'ordre la séance extraordinaire à 19 h.

1.2 Adoption de l'ordre du jour du 18 février 2014

14.102 JOSEPH POIRIER : Que l'ordre du jour du 18 février 2014 soit adopté tel que présenté.

Adopté

II DIRECTIONS DU CONSEIL

2.1 DÉCISIONS

2.1.1 Ligne de crédit

- 14.103 ANDRÉ DENIS :** Que le CSF augmente la ligne de crédit de 5M\$ à 5,8M\$, soit 800 000,00\$ supplémentaire pour les opérations du Conseil.

Adopté

2.2 Direction stratégique

Sans objet.

2.3 Principes et élaboration de politiques et procédures administratives

Sans objet

3. Correspondance et points d'information

Sans objet

IV DÉLÉGATION ET PRÉSENTATION SPÉCIALES

Sans objet

V IDENTIFICATION DES POINTS EN DÉVELOPPEMENT POUR LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE

Sans objet

VI TOUR DE TABLE ET CLÔTURE DE LA RÉUNION

6.1 Durée de la séance du 18 février 2014

- 14.104 PAPI TSHISWAKA :** Que le CSF accorde aux membres du CSF présents le 18 février 2014 un remboursement d'honoraires équivalent à moins de 2 heures.

Adopté

6.2 Prochaine séance

Le 7 mars 2014, Saskatoon, 9 h

6.3 Levée de la séance du 18 février 2014

- 13.105 ANDRÉ DENIS :** Que le CSF lève la séance à 19 h 15.

Adopté

Présidence

Secrétaire